

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du
CONSEIL MUNICIPAL
2026-18 SEANCE DU 17 avril 2026**

**Date de la
Convocation**
13 avril 2026

Date de l’Affichage
13 avril 2026

Nombre de Conseillers
En exercice : 11
Présents : 10
Absent(es) : 1
Représenté(es) : 1
Non représenté(es) : 0

Objet de la délibération

**Budget communal
Budget Primitif 2026**

L’an deux mil vingt-six, le dix-sept avril à dix-huit heures, le Conseil municipal, dûment convoqué, s’est réuni en séance publique, à la mairie de Boissettes, sous la Présidence de Monsieur Thierry SEGURA, Maire.

PRESENTS :

Monsieur Thierry SEGURA, **Maire**,
M. Philippe BARRAULT, Mme Marie CORNET-VERNET **Adjoints au Maire**,
M Jean-Paul ANGLADE, M Pierre de MONTALEMBERT, Mme Christine PINCE, Mme Sonia CORNEBISE, Mme Oriane PODEVIN, Mme Katy PERCHEREAU, M Romain SUINOT, **Conseillers Municipaux**.

ABSENT(ES) REPRESENTE(ES)

M Grégory THIBAUD représenté par Mme Oriane PODEVIN

ABSENT(ES) NON REPRESENTE(ES)

SECRETAIRE DE SEANCE : M Jean-Paul ANGLADE

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le Budget Primitif 2026 de la Commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le Budget Primitif de la Commune 2026 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,

	DEPENSES	RECETTES
Section de Fonctionnement	776 021,75 €	776 021,75 €
Section d'Investissement	1 496 089,35 €	1 496 089,35 €
TOTAL	2 272 081,10 €	2 272 081,10 €

A Boissettes le 17 avril 2026

Pour extrait certifié conforme,

Secrétaire de séance,
M Jean-Paul ANGLADE



Le Maire,
Thierry SEGURA

